

CONTACTS UTILES



LE JOURNAL DE L'ECOLE
JEAN JAURES



Septembre 2019

LES HORAIRES DE L'ECOLE

ÉLÉMENTAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h - 8h30	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	
8h30 - 11h45	École			École	
11h45 - 13h45	Restauration			Restauration	
13h45 - 16h30	École		Centre de loisirs	École	
16h30 - 18h	Goûter - étude* ou Accueil périscolaire			Goûter étude* ou Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
18h - 19h	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	

ECOLE JEAN JAURES Elémentaire Tél : 01 69 88 09 70
 Directrice : Mme GOUZIL Mail : 0910411c@ac-versailles.fr
 Site : ec-jaures-bretigny.ac-versailles.fr

GARDERIE : Tél : 01 60 84 79 63

CENTRE DE LOISIR :
Mercredi : CP, CE1 et CE2 Ecole Gabriel Chevrier
 33 bd de la République
 Tél : 01 60 84 53 38

Mercredi : CM1 et CM2 MIK'ADO
 11 rue Stalingrad (Jean Jaurès)
 Tél : 01 60 84 79 63

Vacances scolaires : Saint Pierre
 34 rue du Guet de Saint Pierre
 Tél : 01 69 88 40 61

SERVICES MAIRIE:
Régie scolaire (paiement facture) 01 69 88 41 27
Service scolaire (inscription) 01 69 88 40 92 / s.mousques@mairie-bretigny.fr
Service périscolaire (kiosque) 01 69 88 51 91 / s.bouret@mairie-bretigny.fr

Chers parents,

L'ensemble de l'équipe des délégués de parents d'élèves vous souhaite une excellente rentrée ainsi qu'à vos petits loulous.

Cette année, nous remettons en place le journal de l'école pour vous informer au mieux sur la vie de l'école et du périscolaire, dont voici le premier numéro !

Nous souhaitons également mettre en place une mailing liste, afin d'éviter le gaspillage papier, nous pouvons ainsi vous informer en temps réel de toutes les actualités de l'école et vous transmettre toute information utile (Compte-rendu des conseils d'école, journal, rappel, absences, grève...).

Si vous souhaitez faire partie de cette liste de diffusion, il vous suffit de remplir le formulaire dédié remis par les maîtresses dans le dossier de rentrée.

Après l'école à partir de 16h30 plusieurs choix s'offrent à vous :

La garderie : les enfants vont goûter puis profitent des activités proposées par les animateurs (sport, activités manuelles, jeux de société, lecture, temps libre...)

L'étude : de 16h30 à 18h (17h30 pour les CP), où les maîtresses ou intervenants encadrent les enfants dans la réalisation des devoirs, les lundis, mardi et jeudi.

Si vous ne pouvez pas récupérer vos enfants tout de suite après l'étude, pas de panique, vous pouvez les inscrire en garderie « post-étude » sur le kiosque.

Réalisé par
 les délégués de parents d'élèves
 De l'école Jean Jaurès

ecole.jeanjaures91220@gmail.com
 06 03 10 62 48

A vos agendas!

Réunion de rentrée

Comme chaque année les maîtresses vous invitent dans leur classe pour vous présenter le programme de l'année. Un moment clé qui vous permet d'entrevoir l'univers de vos enfants.

Ces rencontres auront lieu de **18h15 à 19h15**:

Lundi 9 septembre : CM1

Mardi 10 Septembre : CP

Jeudi 12 septembre : CM2

Lundi 16 septembre : CE1

Mardi 17 septembre : CE2



Les élections des délégués de parents d'élèves :

Avis de recherche !

Les prochaines élections pour choisir vos représentants auprès de l'école et de la mairie **auront lieu le 11 octobre prochain.**

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

ecole.jeanjaures91220@gmail.com

Réunion associative des enfants de Jean Jaurès

L'association des enfants de Jean Jaurès, gérée par les maîtresses et des parents d'élèves gère la coopérative scolaire.

La réunion annuelle de présentation des comptes aura lieu le **17 septembre à 19h30.**

N'hésitez pas à vous y rendre et à faire part de toutes vos idées d'actions.



Kiosque Famille : les réservations deviennent obligatoires !

Attention, à compter du **2 septembre** les réservations sur le kiosque deviennent obligatoires, sous peine de pénalités financières.

Pour rappel, voici les différents délais:

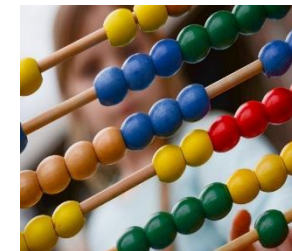
*Le calcul du nombre de jours se fait en jours ouvrés, c'est-à-dire hors samedi, dimanche et jours fériés)

A défaut de réservation dans les délais prévus, la prestation sera automatiquement majorée de 20%.

Que se passe-t-il en cas d'absence de l'enfant à une prestation réservée ?

Au-delà de 5 absences (par an, par enfant et par activité), la prestation sera facturée à 50% (sauf certificat médical justificatif).

Les réservations se font sur le kiosque famille accessible depuis le site internet de la ville : www.bretigny91.fr



Date limite quotient familial : Tic tac...

Attention vous avez jusqu'au **21 septembre 2019** pour faire parvenir à la mairie votre dossier complété de quotient familial. Il déterminera votre tarif pour les différentes prestations.

PRESTATIONS	HORAIRES	DELAIS DE RESERVATION
Cantine		3 jours avant le jour de fréquentation de la cantine
Accueil périscolaire du matin	De 7h à 8h20	Pas besoin de réservation, mais la fiche de renseignement doit être remplie sur le kiosque
Accueil périscolaire du soir	De 16h30 à 19 h.	1 jour avant le jour de fréquentation de l'accueil du soir
Accueil extra-scolaire (mercredi et vacances scolaires, restauration comprise)	7h à 9h : accueil des enfants 16h30 à 19h : départ des enfants Possibilité le mercredi d'inscrire les enfants en demi-journée : 11h30 à 12h15 : départ possible des enfants (si matin sans repas) 13h à 13h30 : Arrivée des enfants (si après-midi sans repas)	3 jours avant la date de présence pour le mercredi 15 jours avant la date du 1 ^{er} jour des petites vacances
Etudes surveillées et post-études	Etudes sur inscription, les lundis, mardis et jeudi de 16h30 à 17h30 pour les CP et de 16h30 à 18h pour les élèves des autres niveaux	Inscription annuelle sur 2 ou 3 jours par semaine au choix, avec possibilité de désinscrire à chaque fin de trimestre.